CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné , FAYMONVILLE Alain, Gérant de la société FAYMONVILLE AG à Büllingen (Belgique), constructeur, certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

Dénomination[2] :		
(D1) Marque	~~FAYMONVILLE~~	FAYMONVILLE
(D2) Type	~~TL~~	TL
Variante :	~~T S B G P K~~	C S B G P K
Version :	~~1 3 4 5~~	0 1 ~~2 3~~
(D3) Dénomination commerciale[1] :	~~MULTIMAX MEGAMAX~~	MULTIMAX ~~MEGAMAX~~
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :	~~VA9TL3 113~~	VA9TL3100611135499
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)[1] :	~~49 500 Kg 56 500 Kg~~	~~49 500 Kg~~ 56 500 Kg
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (kg) :	~~34 000 Kg~~	34 000 Kg
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(G1) Poids à vide national (PV) (kg) :		10620 Kg
(J) Catégorie internationale :	~~O4~~	O4
(J1) Genre national :	~~SREM~~	SREM
(J2) Carrosserie (désignation nationale)[1] :	~~PLATEAU PTE ENG~~	~~PLATEAU~~ PTE ENG
(K) Numéro de la réception par type :	~~RPT 04-O4 / 075 / 59V~~	RPT 04-O4 / 075 / 59V
(P1) Cylindrée (cm3) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(P2) Puissance nette maximale (kW) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(P3) Source d'énergie :	~~Sans objet~~	Sans objet
(P6) Puissance administrative (CV) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(V7) CO2 (g/km) :	~~Sans objet~~	Sans objet
(V9) Classe environnementale :	~~TE EXCLUSIF - R322.2~~	TE POSSIBLE - R322.2

A inscrire sur le certificat d'immatriculation

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

- sort de nos usines (magasins), le **10. 04. 2006**

pour être livré à :
(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Büllingen, le **10. 04. 2006**

FAYMONVILLE A.G.
SPECIAL TRAILERS
SCHWARZENBACH 12 - B-4760 BÜLLINGEN
TEL.: --32 80/64 01 55 - Fax: --32 80/64 01 51
HRE/RCE: 55.860 - ID: BE 429.214.706

(1) Barrer la mention inutile
(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

Nota. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.

Rappel - Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.